

Présidentielle 2016/Décès brutal d'un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur La curieuse mort de Jean-Félix Magangas

Jean-Félix Magangas, magistrat de profession et directeur général de l'administration du territoire, est soudainement décédé le 19 juillet 2016, dans la matinée, rappelle le site **Gabonreview**. Son rayon d'action s'étendait à la gestion des opérations électorales et des libertés publiques. C'est une perte importante que le corps de la magistrature vient de subir par le décès brutal et curieux de ce haut magistrat connu pour sa simplicité et son action dans les différentes circonscriptions judiciaires où il a servi.

Il y a dix jours, jour pour jour, disparaissait à Libreville notre compatriote Jean-Félix Magangas. Selon des indiscretions et des recoupes de la journée du lundi 18 juillet dernier, il se trouve que, ce jour-là, le défunt a passé sa journée à l'avenue de Cointet (ancien siège du ministère de l'Intérieur). Il a eu une longue journée de travail avec les fonctionnaires du ministère du Budget et des Comptes publics dans le cadre des conférences budgétaires préparant la loi de finances 2017.

Jean-Félix Magangas n'est plus jamais revenu à son lieu de travail le lendemain. Le directeur général de l'administration du territoire a été retrouvé mort dans la matinée du 19 juillet à son domicile non loin de l'École normale supérieure d'enseignement technique (Enset) à Libreville. Ainsi écrit le site **Gabonreview** : « La conférence budgétaire devait se poursuivre ce 19 juillet au Delta Postal, nouveau siège du ministère de l'Intérieur à Akanda, dans le nord de



Libreville. Ne le voyant pas arriver, il a été décidé de s'enquérir auprès de son chauffeur, son épouse et ses enfants étant en vacances à Port-Gentil. C'est ainsi qu'il a été indiqué qu'il avait été retrouvé mort dans la matinée alors que la veille il ne manifestait aucun signe de maladie ou même de fatigue particulière ». Que s'est-il donc passé cette nuit-là ?

Mystère et boule de gomme. Magistrat, Jean-Félix Magangas avait été promu, en juillet 2006, à la faveur du Conseil supérieur de la magistrature de cette année-là, à la 1^{re} classe, à la faveur du Conseil supérieur de la magistrature de cette année-là, à la 1^{re} classe de l'ordre judiciaire. Depuis 2014, il était, au ministère de l'Intérieur, en charge du

«Programme administration territoriale» qui a pour missions l'élaboration et la mise en œuvre de la politique publique en matière d'administration du territoire, de gestion des collectivités locales, des élections et des libertés publiques. À ce titre, il assurait la coordination de l'activité des unités territoriales déconcentrées et décentralisées (gouvernorats, préfectures, sous-préfectures, conseils départementaux et conseils communaux), la gestion des opérations électorales, la reconnaissance légale des structures associatives et partis politiques, la délimitation des circonscriptions administratives, la délimitation et la gestion des frontières.

Jean-Félix Magangas disparaît à 39 jours de l'élection présidentielle en préparation. Le «Programme administration territoriale», dont il avait la charge de supervision, s'articule, entre autres, avec le programme Police nationale et collaborait avec la Commission électorale nationale

autonome et permanente (Cénap), la Commission nationale pour la protection des données à caractère personnel (CNPDCP) – donc la biométrie – et l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf). Bref, presque toute la superstructure de l'organisation des élections.

En tant que directeur général de l'administration du territoire, il était la seule autorité habilitée à opérer, à la Caisse des dépôts et consignations (CDC), une main levée (sorte de remboursement) sur les cautions versées par les candidats aux élections politiques. Avec les 19 candidatures déclarées, le montant total de ces cautions s'élevait à 380 millions de francs cfa. La Cénap n'ayant retenu que 14 candidatures, il pourrait se trouver à rembourser 100 millions aux 5 candidats recalés. Autant de choses relatives à l'élection présidentielle en cours qu'il avait à gérer. Jean-Félix Magangas était

donc quelqu'un d'important dans le processus électoral en cours. La disparition brutale de ce haut fonctionnaire amène nécessairement à se poser des questions quand elle ne suscite pas des suspicions.

Dès suspicions plus grandes lorsqu'on sait que durant les sept ans qui viennent de passer, peut-être même un peu avant, les acteurs du régime de l'émergence se sont rendus tristement célèbres par des assassinats à base d'empoisonnement. Du mémorable bouillon de onze heures, qui emporta Joe-le-rapide, en passant par le polonium d'Amo, sans oublier le verre de champagne du Palais Léon Mba qui emporta « Anti »... Il y en a qui s'amuse à raconter qu'au « Biafra Palace », il y a des poisons qui disparaissent dans le sang, autrement dit indétectables lors de l'autopsie.

Paix à l'âme de notre compatriote Jean-Félix Magangas et nos sincères condoléances à sa famille durement éprouvée !

Odette Melighe